Centre Nautique de l'Arrée

AVIS DE COURSE

Régate des pieds gelés
Critérium du Finistère

Autorité organisatrice : **Centre Nautique de l'Arrée**
Grade : **5B**
06 décembre 2026
Port du Moulin Blanc – BREST

À la suite de l'interdiction d'activités nautiques sur le Lac du Drennec l'épreuve sera délocalisée au port du Moulin Blanc à BREST

Merci au SNRK à Voile du Ponant 29 et au Comité Départemental de Voile du Finistère pour leur soutien

Préambule

La mention [NP] dans une *règle* signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette *règle*. Cela modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une *règle* signifie que la pénalité pour une infraction à cette *règle* peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités
La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.
A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

La compétition est régie par

1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.*

1.3 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile

1.4 - Règlement Sportif du CDV29 2025-2026

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles après *17h* le *05/12/2026* en ligne sur https://www.cn-arree.org/index2.php?dest=tableau&num_regate=107

2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale.

3 COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information en ligne est consultable à l'adresse https://www.cn-arree.org/index2.php?dest=tableau&num_regate=107

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes Optimist, 293, Raceboard, *ILCA 4, ILCA 6, ILCA 7*, dériveurs et catamaran disposant d'un rating

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1

a. Pour chaque concurrent majeur, être en possession d'une Licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide

ou

- d'une licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c. une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :
- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à *Centre Nautique de l'Arrée, 2 croas Penn An Néach, 29450 COMMANA* jusqu'au *3 décembre 2026*

4.4 Les bateaux peuvent s'inscrire en ligne sur https://www.cn-arree.org/index2.php?dest=tableau&num_regate=107.

4.5 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives seront acceptées selon les conditions suivantes : *majorée à compter du 04 décembre*

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants :

Classe	Droits d'inscription jusqu'au 03/12/2026	Droits après le 04/12/2026
Solitaire	*15 €*	*25 €*
Double	*30 €*	*50 €*
Catamaran en location	*40€*	*60 €*
Sécu entraineur en location	*15€* en fonction du nombre de demandes, et de notre flotte, vous pourriez être mis en duo avec un autre entraîneur sur le bateau.	

5.2 Autres frais : stand buvette/crêpes sur place

6 PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice..

8 PROGRAMME

8.1 Programme à terre :
Confirmation d'inscription :

Date	De	À
06/12/2026	*9h*	*10h30*

8.3 Jours de course :

Date	*Toutes classes*
06/12/2026	Courses

8.4 Nombre de courses :

Classe	Maximum par jour
Toutes classes	*6*

8.5 L'heure du signal d'avertissement de la première course le dimanche 06 décembre 2026 est prévue à *11h*

8.6 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après *16h*.

11 LIEU

11.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.

11.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type construit.

14 CLASSEMENT

14.2 *1* courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

14.3 a) Quand moins de *3* courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.
b) Quand *3 courses ou plus* ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

15 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

15.1 [DP][NP] **Vous devez impérativement vous inscrire avec le formulaire pour bénéficier du code barrière au moulin blanc** : https://forms.gle/jzoydCXKeV4CSGvf9 .

15.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec la division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.
Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 **Droit à l'image et à l'apparence** : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 **Utilisation des données personnelles des participants :** En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :
Conformément au règlement sportif du CDV29 2026-2027

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter *nous par mail à contact@cn-arree.org ou sur WhatsApp voir coordonnées en Annexe C.*

ANNEXE A : LIEU DE LA REGATE

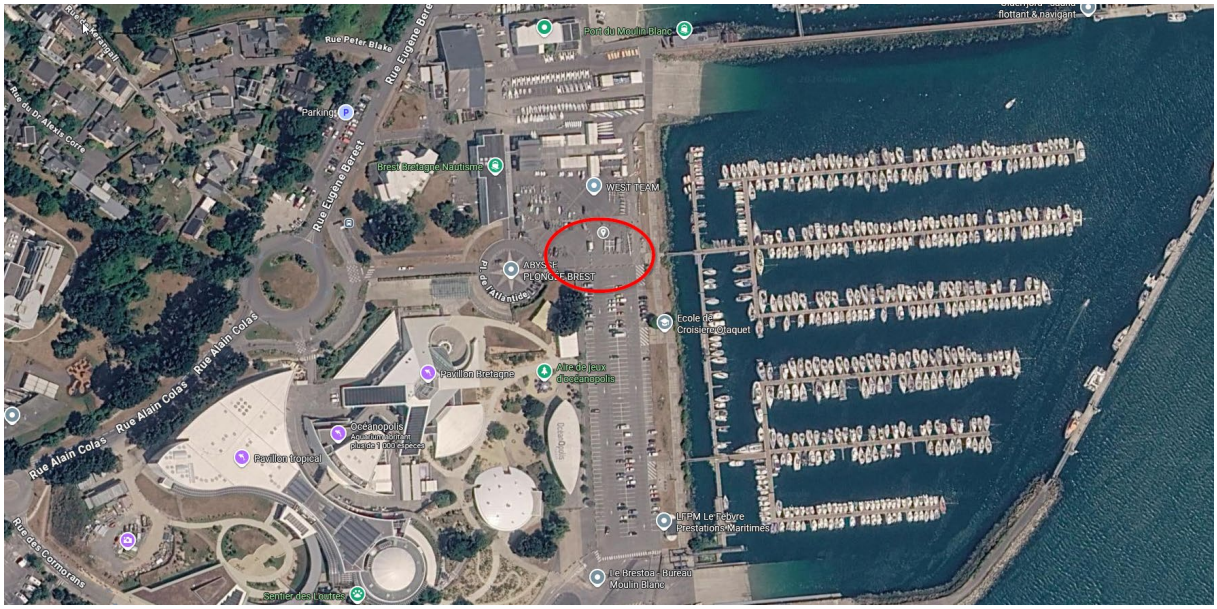

https://maps.app.goo.gl/CMBQQWJ6f9RoC2Dd6

ANNEXE B : ZONE DE COURSE

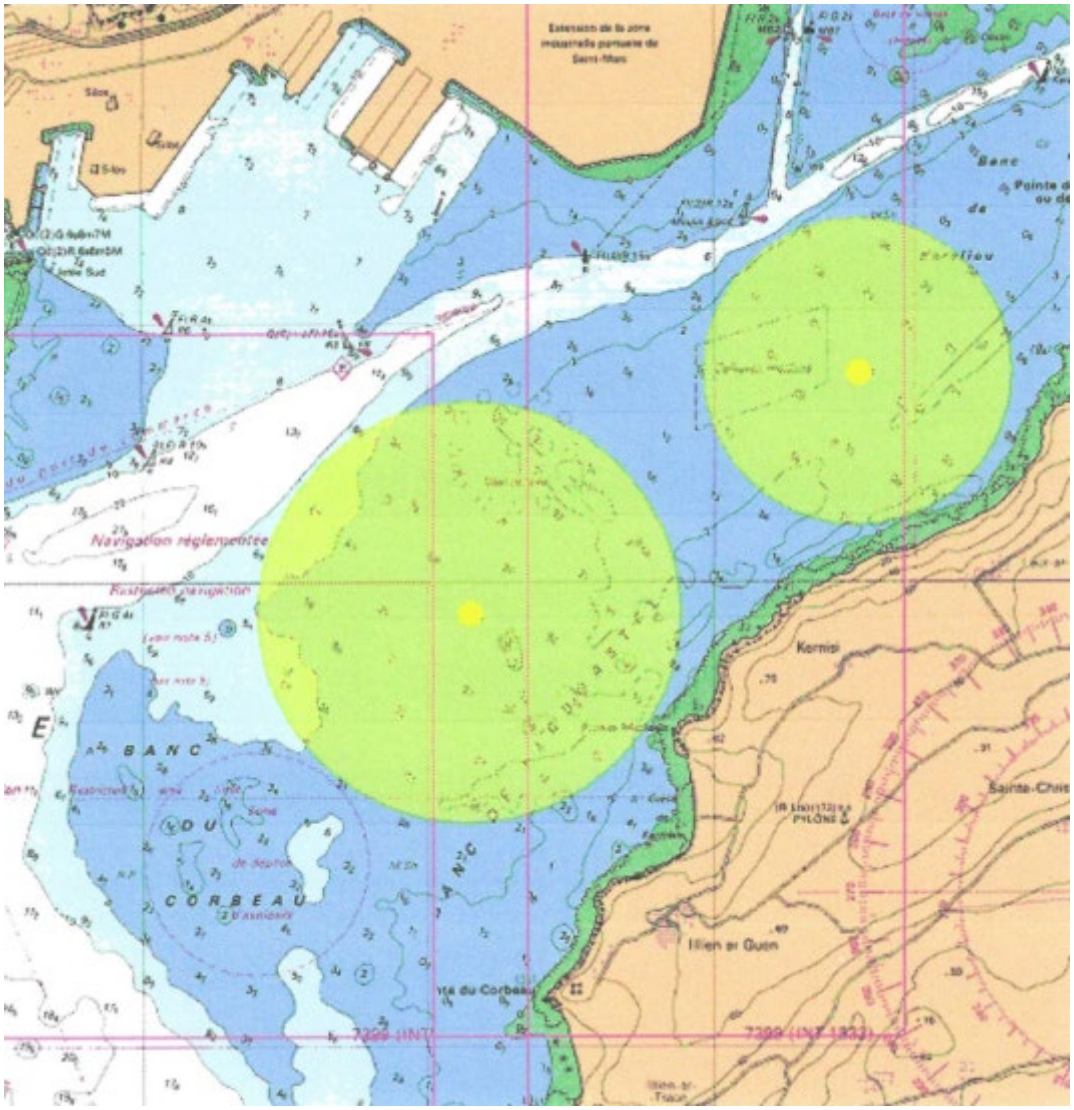

ANNEXE C : WhatsApp



https://chat.whatsapp.com/DIvywcUEb6mGenD1yIS0MH?s=qt&p=a&iam=2